



Compagnie des Archers du Genevois



DIMANCHE 25 NOVEMBRE 2018 CONCOURS DEBUTANTS EN SALLE

La Compagnie des Archers du Genevois vous invite à participer à son concours en salle spécial débutants **2x15m** qui se déroulera : **Gymnase du Léman – Rue du Léman – Saint-Julien-En-Genevois**

(Attention, changement de lieu- parcours fléché).

Localisation GPS : Latitude : 6.08600000 - Longitude : 46.14481000

Arbitre Responsable : **Bernard LAUREAU**
Arbitre : **Anthony CORNIER, Noëlle POURET, François CERVO.**

Prix des Inscriptions :

Adultes : 7€.
Jeunes (cadets et poussins inclus) : 5€.

Horaires :

Ouverture du greffe 08h00.
Echauffement de 30 minutes 08h30.
Début des tirs 09h00.

Le concours se déroulera suivant le nouveau règlement des concours débutants voté à l'AG des présidents de clubs (01 Avril 2016) :

- Les rencontres Débutants sont ouvertes pendant les 2 premières années de pratique sous condition de l'article 1.
- 2 séries de 7 volées de 3 flèches à 15 m (2 minutes par volée - chronotir) sans finales.
- Niveaux :

<i>Catégories</i>	<i>Blasons</i>	<i>Distance de Tir</i>
Poussins	A1 et A2 80 cm	10 m
Benjamins	A1 et A2 80 cm	15 m
Minimes	A1 et A2 80 cm	15 m
Cadets	A1 et A2 60 cm	15 m
Juniors/Adultes	A1 60 / A2 40 cm	15 m
Poulies	A1 60 / A2 T40 cm	15 m

- L'échauffement se fait à la distance de tir sur blason.
- Récompenses aux 3 premiers de chaque catégorie
- Rythme de tir : AB/CD (EF si besoin).

Pièces à présenter au Greffe : Licence papier FFTA - ou dématérialisée - avec photo. En l'absence de photo, un justificatif officiel d'identité sera demandé (carte d'identité, passeport, etc..).

Tenue vestimentaire des archers :

- **Tirs : tenue règlementaire et chaussures de sport exigées.**
- **Podium : tenue blanche ou de club exigée.**

Les inscriptions sont à retourner avant le **21 novembre 2018** à : archers.stjulien.concours@gmail.com
(Aucune inscription par téléphone. Pas d'inscription après cette date)

Une buvette avec sandwiches, pâtisseries et boissons sera à votre disposition durant la compétition.



Organisation des Rencontres Débutants Salle et Extérieur en Haute Savoie

Suite à plusieurs réunions des Présidents de clubs de la Haute Savoie et plusieurs réunions départementales des arbitres, nous organiserons désormais les rencontres débutants jeunes et adultes en salle et à l'extérieur de la manière suivante.

Merci à tous les clubs de se conformer à ce règlement.

Le CD et le RAD

Art 1 : Définition

Les rencontres Débutants sont ouvertes pour les catégories Poussins à Cadets ainsi que pour les Juniors/Adultes pour les armes Arcs Classiques et Arcs à Poulies (sauf pour les poussins, benjamins et minimes qui n'ont pas le droit de tirer en arc à poulies) qui n'ont jamais participé à un concours qualificatif FFTA dans n'importe quelle discipline (FITA, Fédéral, Salle, Nature, 3D, Campagne).

Les archers doivent obligatoirement être détenteur d'une licence compétition de la FFTA pour la saison en cours.

La présentation de la licence (et du certificat médical si noté "non" sur la licence).

Art 2 : Archers Concernés

Les rencontres Débutants sont ouvertes pendant les 2 premières années de licence sous condition de l'article 1.

Art 3 : Rythme du tir

2 séries de 7 volées de 3 flèches.

Art 4 : Temps de tir

Temps de tir : 2 minutes par volées.

Art 5 : Blasons – Distance de tir

Blasons pour les arcs à poulies et les arcs classiques :

Catégories	Salle		Extérieur	
	Blasons	Distance de Tir	Blasons	Distance de Tir
Poussins	A1 et A2 80 cm	10 m	80 cm	10 m
Benjamins	A1 et A2 80 cm	15 m	80 cm	15 m
Minimes	A1 et A2 80 cm	15 m	80 cm	15 m
Cadets	A1 et A2 60 cm	15 m	80 cm	20 m
Juniors/Adultes	A1 60 / A2 40 cm	15 m	80 cm	20 m
Poulies	A1 60 / A2 T40 cm	15 m	80 cm	25 m

A1 = 1^{ère} année de licence et A2 = 2^e année de licence

- ✓ Sauf demande expresse de leurs entraîneurs, les Poussins tireront à 10 mètres.
- ✓ Archers Handicapés : Le blason est affecté suivant la demande de l'entraîneur.
- ✓ Pour les arcs à poulies, seul le 10 réduit compte.

🎯 Art 6 : Egalités

Les égalités se départagent au nombre de 10 puis de 9.

🎯 Art 7 : Classement

Les arcs classiques et les arcs à poulies sont classés séparément.

Arcs Classiques

- Garçons et Féminines sont classés séparément dès qu'il y a 3 archers du même sexe dans la catégorie.
- Sinon, au choix de l'organisateur.

Arc à Poulies

- Une seule catégorie Arc à Poulies : Mixtes Cadets Juniors et Adultes.

Remarques :

- Les clubs s'engagent à jouer le jeu et à ne pas inscrire des archers jeunes ou adultes ayant déjà participé à des concours qualificatifs.
- Les résultats seront envoyés au CD 74 (sauf pour les adultes).

Tir à l'arc



Comité
Départemental